

# Annonces Légales

Arrêté SG/DCL/BRGE du 20 Décembre 2021 portant la liste des journaux habilités à recevoir les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans le département de la Guadeloupe. En vertu de cet arrêté, le tarif appliqué est conforme à l'arrêté du 19 novembre 2021

## CONSTITUTIONS

FC07032

### AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 10/09/2022, est constituée l'EURL, « D.V.K »  
Objet social : ACHAT ET VENTE EN GROS ET DEMI GROS ET EN DETAIL  
Durée : 99 ans  
Capital social : 500 euros  
Siège social : PRS GARAGE AUTO VISION, SEZE 97118 SAINT-FRANCOIS  
Gérant : M. RUBBEN ROGERS demeurant PRS GARAGE AUTO VISION, SEZE 97118 SAINT-FRANCOIS  
La société sera immatriculée au RCS de POINTE-A-PITRE

FC07033

### AVIS DE CONSTITUTION

Par Acte sous seing privé du 19/09/2022 a été constituée la SASU « S.O.R »  
Au capital de 1.000 €  
Siège : NETTOYAGE MENAGE A DOMICILE MENAGE ENTREPRISE MENAGE INDUSTRIELLE TOUT TYPE DE NETTOYAGE ESPACE VERT REPASSAGE SERVICE A LA PERSONNE  
Durée : 99 ans  
Cession d'actions : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des deux tiers.  
Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote appartient au nu-proprétaire, sauf pour les décisions relatives à l'affectation des bénéfices où il appartient à l'usufruitier. Toutefois, dans tous les cas, le nu-proprétaire aura le droit de participer aux assemblées générales.  
Président : M. RUBBEN ROGERS demeurant PRS DU GARAGE AUTOVISION SEZE, 97118 SAINT-FRANCOIS  
Immatriculation au RCS de POINTE-A-PITRE

FC07031

Par acte SSP du 20/09/2022 il a été constitué une SAS dénommée :  
**KARU TRADING**  
Siège social : 60 lotissement les Bellevues de Montalègre 97129 LAMENTIN.  
Capital : 2.000€  
Objet : Commerce et négoce de vins et spiritueux.  
Président : M CARROEN Hugues, Marcel, Germain, 60 lotissement les Bellevues de Montalègre 97129 LAMENTIN.  
Directeur Général : Mme CARROEN Céline, 60 lotissement les Bellevues de Montalègre 97129 LAMENTIN.  
Admission aux assemblées et droits de vote : Tout actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne un droit à une voix.  
Clauses d'agrément : Actions librement cessibles entre les associés uniquement.  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de POINTE A PITRE

leprobant@orange.fr

## VENTES

FC07035



SCP MORTON & ASSOCIÉS  
Avocats au Barreau  
de Guadeloupe, Saint-Martin,  
Saint-Barthélemy  
30 Rue Delgrès  
97110 POINTE A PITRE  
Tél 0590 82 32 45

### AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

En l'audience du JUGE de l'EXECUTION du TRIBUNAL JUDICIAIRE au Palais de Justice 16 rue DUGOMMIER de POINTE-A-PITRE aura lieu une adjudication le **JEUDI 24 NOVEMBRE 2022 à 10 heures**

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles dont la désignation suit :

**À LA DEMANDE : Maître Marie-Agnès DUMOULIN**, Mandataire Judiciaire, domicilié, 7 rue du morne Ninine - La Marina 97190 LE GOSIER

**DESCRIPTION :** Sur la commune de LES ABYMES (97139) dans un ensemble immobilier dénommé « RESIDENCE RAPHAEL CIPOLIN » au lieudit MONTMARTRE sur deux parcelles de terre cadastrées sous les relations suivantes :  
**Section-Numéro-Lieudit-Contenance**  
CI-167-Morne Montmartre-05a 74ca  
CI-172-Morne Montmartre-09a 88ca  
Sur les lots numéros CENT SEPT (107) et CENT VINGT ET UN (121).

Le lot numéro CENT SEPT (107) est un appartement au 1er étage du bâtiment, et les 328/10000èmes des parties communes générales.

Il s'agit d'un local à usage de bureau comprenant une entrée, une pièce principale, une cuisine/salle de pause, une loggia, un couloir de distribution, un bureau/chambre, une salle d'eau, un wc, 3 bureaux/chambres, 2 balcons, une pièce archives/salle de bain, le tout pour une superficie privative de 85,04m<sup>2</sup>.

Le lot numéro CENT VINGT ET UN (121) est un box situé au rez-de-chaussée de 18,38m<sup>2</sup> et les 5/10000èmes des parties communes générales.

Les biens sont inoccupés.  
Le syndic de la copropriété est la société SAGETRIM IMMOBILIER domiciliée 23-24 Espace Rocade Grand Camp 97142 LES ABYMES.

**CONDITIONS DE LA VENTE :** Tout intéressé peut prendre communication du cahier des conditions de vente au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de POINTE-A-PITRE, Palais de justice ou au cabinet de la SCP MORTON & ASSOCIÉS **sur rendez-vous pris au 05 90 82 32 45.**

Les enchères doivent être portées par ministère d'avocat inscrit au Barreau de Guadeloupe, Saint-Martin & Saint-Barthélemy.

Une seule visite des lieux sera organisée.

La vente aura lieu le **JEUDI 24 NOVEMBRE 2022** en un seul lot sur la mise à prix de :

**VINGT MILLE EUROS (20 000€) Avec possibilité de baisse de mise à prix immédiate de 30% en cas de carence d'enchères.**

**Frais en sus.**  
Fait à Pointe-à-Pitre, le 21 septembre 2022

Signé : La SCP MORTON & ASSOCIÉS représentée par  
Maître Louis-Raphaël MORTON  
Doss n° 20160212/LRM/KL

FC07030



SCP MORTON & ASSOCIÉS  
Avocats au Barreau  
de Guadeloupe, Saint-Martin,  
Saint-Barthélemy  
30 Rue Delgrès  
97110 POINTE A PITRE  
Tél 0590 82 32 45

### AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES SUR SURENCHÈRE

En l'audience du JUGE de l'EXECUTION du TRIBUNAL JUDICIAIRE au Palais de Justice ZAC de Calebassier BASSE TERRE aura lieu une adjudication sur surenchère le **MARDI 22 NOVEMBRE 2022 à 10 heures 30**

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles dont la désignation suit :

**DESCRIPTION :** Sur la collectivité de SAINT MARTIN (97150), Lotissement Oyster Pond, lieudit « 9750 rue du Coralita » et 110 rue de l'Escalier sur une parcelle cadastrée sous les relations suivantes :

**SECTION - NUMÉRO - LIEUDIT**  
AY - 750 - 9750 rue du Coralita  
Une construction pratiquement détruite depuis le passage de l'ouragan IRMA en septembre 2017.

**CONDITIONS DE LA VENTE :** Tout intéressé peut prendre communication du cahier des conditions de vente au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BASSE TERRE, Palais de justice ZAC de Calebassier ou au cabinet de la SCP MORTON & ASSOCIÉS.

Les enchères doivent être portées par ministère d'avocat inscrit au Barreau de Guadeloupe, Saint-Martin & Saint-Barthélemy.

Une seule visite des lieux sera organisée. La vente sur surenchère aura lieu le **MARDI 22 NOVEMBRE 2022** sur la mise à prix de :

**TROIS CENT TRENTE MILLE EUROS (330 000€)**  
**Frais en sus.**  
Fait à Pointe-à-Pitre, le 19 septembre 2022.

Signé : La SCP MORTON & ASSOCIÉS représentée par  
Maître Louis-Raphaël MORTON  
Doss n° 20220308/LRM/KL

## DIVERS

FC07036



### Maître Lesly MIROITE

Rue Pierre Chaloni/Houëzel  
Dampierre - 97190 GOSIER  
CONTACT : Ella PETER  
Tél : 0590 84 55 44  
guadeloupe@ajassocies.fr

Par jugement du 20 janvier 2022, la SELARL AJASSOCIES, prise en la personne de Alain MIROITE, Administrateur Judiciaire Associé, demeurant Rue Pierre Chaloni l'Houëzel Dampierre, 97190 Pointe à Pitre a été désigné en qualité de Mandataire ad'hoc avec pour mission de répartir le boni de liquidation de la SAS APICARAIRES, Société par actions simplifiée, au capital de 50 000€, Dont le siège social est situé 733 rue de l'Industrie (97122 BAIEMAHAULT)

Présidée par la société WDP, immatriculée au RCS de Pointe à Pitre sous le numéro 484743802.

FC07037



### Maître Lesly MIROITE

Rue Pierre Chaloni/Houëzel  
Dampierre - 97190 GOSIER  
CONTACT : Ella PETER  
Tél : 0590 84 55 44  
44guadeloupe@ajassocies.fr

Par jugement du 20 janvier 2022, la SELARL AJASSOCIES, prise en la personne de Lesly MIROITE, Administrateur Judiciaire Associé, demeurant Rue Pierre Chaloni l'Houëzel Dampierre, 97190 Pointe à Pitre a été désigné en qualité de Mandataire ad'hoc avec pour mission de répartir le boni de liquidation de la SARL PALM ENVIRONNEMENT, Société à responsabilité, au capital de 7 700€, dont le siège social est situé SAINT-FRANCOIS (97118) - PROPRIETE LABARTHE, immatriculée au RCS de Pointe à Pitre sous le numéro 493689426.

## MARCHÉ PUBLIC

FC07039



### AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Prestation de services.

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Région Guadeloupe. Correspondant : M. le Président du conseil régional, avenue Paul Lacavé ; Petit-Paris 97100 Basse Terre, tél. : 05- 90-80-40-40, courriel : dcp-region@regionguadeloupe.fr adresse internet : <http://www.regionguadeloupe.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.eguadeloupe.com>.

Objet du marché : **Réalisation d'une étude sur l'évaluation prospective de l'emploi dans le champ des sports de l'animation sportive et du tourisme sportif en Guadeloupe.**

Numéro de référence : MAPA22-059  
Lieu d'exécution : Guadeloupe.  
Code NUTS : FRY10.  
Refus des variantes.

**Prestations divisées en lots :** non.  
**Délai d'exécution :** Trois (3) mois à compter de la notification du marché.

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui le réglementent :** la prestation sera financée par les fonds propres de la région Guadeloupe.

Le paiement s'effectue suivant les règles de la comptabilité publique selon les dispositions des articles R.2192-31 à 36 du code de la commande publique.

Le délai global de paiement ne peut excéder 30 jours. En cas de retard, le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points de pourcentage.

Une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement sera également due dès le premier jour de retard. Le mode de règlement est le virement par mandat administratif. Une avance de 30% sera accordée au titulaire du marché s'il le souhaite.

# Annonces Légales

Arrêté SG/DCL/BRGE du 20 Décembre 2021 portant la liste des journaux habilités  
à recevoir les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans le département de la Guadeloupe.  
En vertu de cet arrêté, le tarif appliqué est conforme à l'arrêté du 19 novembre 2021

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

**Conditions de participation :**

**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature : ceux énoncés dans le règlement de la consultation.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : OUI

**Critères d'attribution :**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- valeur technique : 50 % ;

- prix : 50 % ;

**Type de procédure :** procédure adaptée.

**Date limite de réception des offres :** 11/10/2022 à 12h00

**Délai minimum de validité des offres :** 150 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Autres renseignements :**

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : MAPA22-059.

**Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :**

le DCE sera remis gratuitement :

- par téléchargement sur le profil acheteur [www.eguadeloupe.com](http://www.eguadeloupe.com).

**Instance chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Guadeloupe ; 6 rue Victor Hugues 97100 Basse-Terre, tél. : 05-90-41-45-38, courriel : greffe.ta-basse-terre@juradm.fr, télécopieur : 05-90- 81-96-70 adresse internet : <http://guadeloupe.tribunal-administratif.fr>.

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 27/09/2022

Le président du Conseil Régional  
Ary Chalus

FC07038



## AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

**Section I : Pouvoir adjudicateur**

I.1) NOM ET ADRESSES

Région Guadeloupe, 97100, Basse-Terre, F, Téléphone : (+590) 05 90 80 40 40, Courriel : [dcp@region-guadeloupe.fr](mailto:dcp@region-guadeloupe.fr), Code NUTS : FRY10

**Adresse(s) internet :**

Adresse principale : <http://www.region-guadeloupe.fr>

Adresse du profil acheteur : <http://www.eguadeloupe.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://www.eguadeloupe.com>

**Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :** le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

**Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :** par voie électronique à l'adresse : <https://www.eguadeloupe.fr>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

**Section II : Objet**

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Assistance, animation et instruction des dossiers de demandes d'aides et de paiement cofinancés par le FEADER 2014-2022, le FEAMP 2014-2020, le FEADER 2023-2027 et le FEAMPA 2021-2027

Numéro de référence : MF22-018

II.1.2) Code CPV principal :  
Descripteur principal : 71356200  
Descripteur supplémentaire :  
II.1.3) Type de marché

**Services**

II.1.4) Description succincte : Mise à disposition d'agents au sein des locaux de la Direction Déléguée Europe du Conseil régional de la Guadeloupe pour les besoins en matière d'assistance, d'animation et d'instruction des dossiers de demandes d'aides et de paiement cofinancés par le FEADER 2014-2022, le FEAMP 2014-2020, le FEADER 2023-2027 et le FEAMPA 2021-2027.

II.1.5) Valeur totale estimée : Valeur hors TVA : 4 920 000 euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : oui

Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots

Mots descripteurs : Assistance technique

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé : Instruction des dossiers relevant du FEADER 2014-2022 et 2023-2027

Lot n° : 1

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 71356200

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRY10

Lieu principal d'exécution : II.2.4)

Description des prestations : Le présent marché a pour objet la réalisation de prestations intellectuelles d'assistance relatives à l'animation, l'assistance et à l'instruction de dossiers relevant du FEADER. Dans ce cadre, le prestataire devra mettre à disposition des experts qualifiés, au sein des locaux de la Direction Déléguée Europe pour réaliser les missions suivantes : • Instruction des dossiers relevant du FEADER 2014-2022 et 2023-2027 Lot 1 - minimum : 800 000 euros HT ; maximum : 3 200 000 euros HT

II.2.5) Critères d'attribution  
critères énoncés ci-dessous  
Critère de qualité

1. Valeur technique / Pondération : 60%

Prix :

1. Prix / Pondération : 40%

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique  
Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui  
Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le marché a une durée d'1 an, renouvelable 3 fois tacitement sans que la durée totale n'excède 4 ans.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : oui

Identification du projet : FEADER

II.2.14) Informations complémentaires :

Mots descripteurs : Assistance technique

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé : • Instruction des dossiers relevant du FEAMP 2014-2020 et du FEAMPA 2021-2027

Lot n° : 2

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 71356200

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRY10

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) Description des prestations : Le présent marché a pour objet la réalisation de prestations intellectuelles d'assistance relatives à l'animation, l'assistance et à l'instruction de dossiers relevant du FEAMP et du FEAMPA. Dans ce cadre, le prestataire devra mettre à disposition des experts qualifiés, au sein des locaux de la Direction Déléguée Europe pour réaliser les missions suivantes : • Instruction des dossiers relevant du FEAMP 2014-2020 et du FEAMPA 2021-2027 Lot 2 - minimum : 200 000 euros HT ; maximum : 800 000 euros HT

ros HT ; maximum : 800 000 euros HT

II.2.5) Critères d'attribution

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Valeur technique / Pondération : 60%

Prix :

1. Prix / Pondération : 40%

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le marché a une durée d'1 an, renouvelable 3 fois tacitement sans que la durée totale n'excède 4 ans.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : oui

Identification du projet : FEAMP FEAMPA

II.2.14) Informations complémentaires :

Mots descripteurs : Assistance technique

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé : Coordinateur FEADER

Lot n° : 3

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 71356200

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRY10

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) Description des prestations : Le présent marché a pour objet la réalisation de prestations intellectuelles d'assistance relatives à l'animation, l'assistance et à l'instruction de dossiers relevant du FEADER. Dans ce cadre, le prestataire devra mettre à disposition des experts qualifiés, au sein des locaux de la Direction Déléguée Europe pour réaliser les missions suivantes : • Assistance administrative FEADER-FEAMPA Lot 3 - minimum : 100 000 euros HT ; maximum : 400 000 euros HT

II.2.5) Critères d'attribution

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Valeur technique / Pondération : 60%

Prix :

1. Prix / Pondération : 40%

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 400 000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le marché a une durée d'1 an, renouvelable 3 fois tacitement sans que la durée totale n'excède 4 ans.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : oui

Identification du projet : FEADER

II.2.14) Informations complémentaires :

Mots descripteurs : Assistance technique

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé : Animateurs(trices) FEADER et FEAMPA Lot n° : 4

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 71356200

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRY10

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) Description des prestations : Le présent marché a pour objet la réalisation de prestations intellectuelles d'assistance relatives à l'animation, l'assistance et à l'instruction de dossiers relevant du FEADER et du FEAMPA. Dans ce cadre, le prestataire devra mettre à disposition des experts qualifiés, au sein des locaux de la Direction Déléguée Europe pour réaliser les missions suivantes : • Animateurs(trices) FEADER et FEAMPA Lot 4 - minimum : 100 000 euros HT ; maximum : 400 000 euros HT

II.2.5) Critères d'attribution

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Valeur technique / Pondération : 60%

Prix :

1. Prix / Pondération : 40%

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 400 000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le marché a une durée d'1 an, renouvelable 3 fois tacitement sans que la durée totale n'excède 4 ans.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : oui

Identification du projet : FEADER FEAMPA

II.2.14) Informations complémentaires :

Mots descripteurs : Assistance technique

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé : Assistance administrative FEADER-FEAMPA

Lot n° : 5

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 71356200

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRY10

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) Description des prestations : Le présent marché a pour objet la réalisation de prestations intellectuelles d'assistance relatives à l'animation, l'assistance et à l'instruction de dossiers relevant du FEADER et du FEAMPA. Dans ce cadre, le prestataire devra mettre à disposition des experts qualifiés, au sein des locaux de la Direction Déléguée Europe pour réaliser les missions suivantes : • Assistance administrative FEADER-FEAMPA Lot 5 - minimum : 30 000 euros HT ; maximum : 120 000 euros HT

II.2.5) Critères d'attribution  
critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Valeur technique / Pondération : 60%

Prix :

1. Prix / Pondération : 40%

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 120 000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le marché a une durée d'1 an, renouvelable 3 fois tacitement sans que la durée totale n'excède 4 ans.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

# Annonces Légales

Arrêté SG/DCL/BRGE du 20 Décembre 2021 portant la liste des journaux habilités à recevoir les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans le département de la Guadeloupe. En vertu de cet arrêté, le tarif appliqué est conforme à l'arrêté du 19 novembre 2021

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : oui

Identification du projet : FEADER FEAMPA

II.2.14) Informations complémentaires : Mots descripteurs : Assistance technique

## Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION  
III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions : Liste et description succincte des conditions : • Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants • Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. Ces formulaires sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> • Une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner mentionnés aux articles L 2141-1 à L 2141-5 et L 2141-7 à L 2141-4 du code de la commande publique, et qu'il est notamment en règle par rapport aux obligations d'emploi des travailleurs handicapés prévues aux articles L5212-1 à L5212-11 du code du travail. Les candidats sont autorisés à présenter sa candidature sous forme DUME, rédigé en français, ou accompagné d'une traduction en langue française, établi conformément au modèle type issu du règlement 2016/7 du 5 janvier 2016 de la Commission européenne, au lieu et place des documents DC1 et DC2 précités ; en application des dispositions de l'article R 2143-4 du code de la commande publique. • Le candidat peut se prévaloir de capacité d'autres opérateurs pour justifier ses propres capacités ; il est tenu dans ce cas de produire pour chacun de ces opérateurs les mêmes documents que ceux qui lui sont exigés pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières. Il devra produire également un engagement écrit de chacun de ces opérateurs justifiant que le candidat dispose de leurs capacités pour l'exécution du marché;

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection : Liste et description succincte des critères de sélection : • Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures ou services objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur ou déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents. Si le candidat, n'est pas pour des raisons justifiées, en mesure de fournir les justificatifs requis il peut apporter la preuve de sa capacité économique par tout moyen approprié.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : • Liste des principaux services effectués (état de service) ou livrés au cours des trois dernières années assortie ; pour les prestations ou fournitures les plus importants d'attestations du destinataire ou une déclaration de l'opérateur. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution et le destinataire public ou privé. • Effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années. • Description de l'outillage, du matériel et équipement technique dont dispose le candidat pour la réalisation du marché.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les marchés réservés :

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Information relative à la profession  
Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS  
La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

## Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure  
Procédure ouverte

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique :

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Numéro de l'avis au JO série S :

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation 3 novembre 2022 - 12:00

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

Durée en mois : 6 (A compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres

Date : 3 novembre 2022 - 12:01

## Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUVELLEMENT

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Guadeloupe, 6 rue Victor Hugues, 97100, BASSE-TERRE, F, Téléphone : (+33) 05 90 41 15 38, Courriel : [greffe.ta-basse-terre@juradm.fr](mailto:greffe.ta-basse-terre@juradm.fr), Fax : (+33) 05 90 81 96 70, Adresse internet : <http://www.guadeloupe-tribunal-administratif.fr>

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

Le 23 septembre 2022

Le président du Conseil Régional  
Ary CHALUS

Abonnez-vous  
au Probant  
en ligne !

Sans vous déplacer  
24 H / 24  
7 Jours / 7

Paiement sécurisé

[www.leprobant.fr](http://www.leprobant.fr)

Une annonce légale  
à publier  
en Guadeloupe ?

Saisissez-la  
en ligne !

7 Jours / 7  
24 H / 24

Paiement sécurisé

[www.leprobant.fr](http://www.leprobant.fr)